

Avis de constitution

SOCIETE « PRESTIGE MARITIME »

Siège ABIDJAN KOUMASSI CITE AGOUTI NON LOIN
DU COLLEGE LA SOURCE, Lot 120, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE MARITIME »

Objet : PLACEMENT DES TRAVAILLEURS EN OFFSHORE
PLACEMENT DE MARINS SUR TOUS TYPES DE
NAVIRES DANS LES PORTS IVOIRIENS ET
INTERNATIONAUX
APPROVISIONNEMENT EN VIVRES ET TOUS TYPES
D'EQUIPEMENTS DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE
FORMATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI CITE AGOUTI NON LOIN
DU COLLEGE LA SOURCE, Lot 120, Ilot 12

Dirigeant(s) M MOLAMANOU SOUMAHORO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06394 du 16/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77842/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

